

REGLEMENT DU CHALLENGE DU CARTON BLEU

« CREDIT AGRICOLE »

A. DISPOSITIONS GENERALES

Le District Mosellan de Football organise le challenge dit du Carton Bleu Crédit Agricole ouvert à tous les clubs disputant l'un des championnats U19, U18, U17 et U15.

Il est destiné à récompenser les clubs et les équipes qui, au cours d'une même saison, se sont particulièrement distingués par leur convivialité, leur comportement dans le jeu et leur respect des arbitres, des dirigeants, des partenaires, des adversaires et du public.

La commission de gestion des compétitions de jeunes à 11 du Département Jeunes et Technique veille à l'application du présent règlement et prend toutes les décisions qu'elle juge utiles pour régler les cas non prévus par celui-ci.

Chaque saison, ce règlement peut être modifié en vue de son adaptation aux différentes épreuves ; la proposition de modification de la commission susnommée est soumise à l'approbation du Comité de Direction du D.M.F..

Pendant la trêve, un classement intermédiaire est établi et publié dans le journal officiel. Les éventuels appels sont interjetés, conformément aux règlements sportifs, auprès de la Commission d'Appel du D.M.F.

B. CLASSEMENT

Règlement et barèmes de points

Pour chaque sanction visant un joueur ou une équipe, un ou plusieurs points de pénalité sont additionnés pour l'équipe concernée selon le barème proposé ci-après.

Le total de ces points de pénalité à la fin de la saison permettra de classer toutes les équipes par catégorie.

L'équipe totalisant le moins de points sera déclarée vainqueur.

- Avertissement

Joueur	1 point
Educateur ou dirigeant (rappel aux devoirs)	2 points
Un match ferme suite à 3 avertissements	2 points
- Exclusion

Joueur	2 points
Educateur ou dirigeant	4 points
- Retrait de licence (après le match)

Joueur	2 points
Educateur ou dirigeant	4 points
- Suspension (par match, en sus de la suspension, automatique)

<u>et pour incident hors match)</u>		<u>avec sursis</u>
Joueur	3 points	2 points
Educateur ou dirigeant	4 points	2 points
- <u>Suspension à temps (joueur et dirigeant)</u>	9 points (par mois)	5 points (par mois)
- <u>Abandon de terrain</u>	10 points	
- <u>match à huis clos</u>	25 points	15 points
- <u>Fraude sur identité</u>	exclusion	
- <u>Falsification feuille de match</u>	exclusion	

En cas d'égalité de points, les équipes sont départagées, dans l'ordre, par les critères suivants :

1. l'équipe la mieux classée à l'issue du championnat,
2. l'équipe ayant marqué le plus grand nombre de buts en championnat,
3. le club ayant obtenu le meilleur classement au Challenge du Meilleur Club de Jeunes du D.M.F. de la saison précédente,
4. le club hiérarchiquement inférieur au niveau de l'équipe senior 1,
5. le club le plus anciennement affilié.

C. FRAUDE - PENALITES / EXCLUSION DU CHALLENGE

La pénalisation d'un joueur, égale ou supérieure à un an, entraîne automatiquement la rétrogradation de l'équipe à laquelle appartient le fautif à la dernière place du challenge.

La pénalisation d'un dirigeant ou d'un éducateur, égale ou supérieure à 6 mois, entraîne automatiquement la rétrogradation de l'équipe à laquelle appartient le fautif à la dernière place du challenge.

Le forfait général d'une équipe, la fraude ou la tricherie, entraînent l'exclusion de l'équipe concernée du challenge pour la saison en cours.

D. RECOMPENSES

Les équipes classées premières et éventuellement celles qui sont classées à la suite dans chacune des catégories U19, U18, U17 et U15 sont récompensées.

Les clubs qui ne sont pas représentés, sans excuses valables, lors de la manifestation de remise des récompenses ne percevront pas leur dotation.